

États financiers semestriels

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020

Fonds mondial à versement fixe imaxx



FIERACAPITAL

États financiers semestriels (non audité) | Avis

Les états financiers semestriels des Fonds ci-joints n'ont pas fait l'objet d'une revue par les auditeurs externes des Fonds.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

États de la situation financière

	Au 30 juin 2020 \$	Au 31 décembre 2019 \$
Actif		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	7 425 220	8 450 142
Trésorerie	17 149	108 137
Montants à recevoir du gestionnaire	note 6 86 004	57 354
Montants à recevoir sur la vente de placements	note 6 99 497	—
Dividendes à recevoir	—	4 923
Autres montants à recevoir	11 670	5 958
Total de l'actif	7 639 540	8 626 514
Passif		
Passifs courants		
Frais de gestion à payer	note 6 26 948	15 387
Charges à payer	note 6 373	28 517
Total du passif	27 321	43 904
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 612 219	8 582 610
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par Catégorie		
Catégorie A0	5 728 881	6 414 547
Catégorie A3	24 038	24 333
Catégorie A4	1 660 363	1 983 892
Catégorie F0	196 767	157 650
Catégorie F3	544	550
Catégorie F4	535	543
Catégorie I	536	537
Catégorie O	555	558
	7 612 219	8 582 610
Nombre de parts rachetables en circulation par Catégorie		
	note 4	
Catégorie A0	390 956	429 632
Catégorie A3	2 756	2 682
Catégorie A4	193 715	220 958
Catégorie F0	9 901	7 831
Catégorie F3	61	60
Catégorie F4	62	60
Catégorie I	30	30
Catégorie O	58	58
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par Catégorie		
Catégorie A0	14,65	14,93
Catégorie A3	8,72	9,07
Catégorie A4	8,57	8,98
Catégorie F0	19,87	20,13
Catégorie F3	8,92	9,22
Catégorie F4	8,63	8,99
Catégorie I	17,88	18,13
Catégorie O	9,57	9,64

Signé pour le compte de
Corporation Fiera Capital, Gestionnaire du Fonds



Lucas Pontillo, Vice-président exécutif et chef de la direction financière globale



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil d'administration et chef de la direction

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

États du résultat global

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin,

	2020	2019
	\$	\$
Revenus		
Intérêts à distribuer	964	8 299
Dividendes	51 500	94 890
Gain (perte) net réalisé sur les devises	(12 580)	(9 809)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	(1 594)	5 813
Autres variations de la juste valeur des placements		
Gain (perte) net réalisé sur les placements	402 105	424 689
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	—	6 117
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(511 207)	576 708
Total des revenus (pertes)	(70 812)	1 106 707
Charges		
Frais de gestion	note 5 note 6 79 775	94 662
Droits de garde	33 401	44 273
Honoraires d'audit	5 432	—
Frais juridiques	2 601	30 404
Frais de communication aux porteurs de parts	28 580	7 063
Frais de comptabilité de fonds	note 6 262	—
Honoraires du fiduciaire	2 109	4 583
Frais du comité d'examen indépendant	952	4 917
Charge d'intérêts	49	549
Retenues d'impôts	2 222	11 494
Coûts de transactions	5 373	3 034
Taxe de vente harmonisée	4 805	8 849
Total des charges	165 561	209 828
Revenu net de placement avant abandons et absorptions	(236 373)	896 879
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	note 6 65 746	85 178
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(170 627)	982 057
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par Catégorie		
Catégorie A0	(135 972)	519 907
Catégorie A3	(445)	752
Catégorie A4	(30 813)	251 817
Catégorie F0	(3 379)	15 791
Catégorie F3	(6)	48
Catégorie F4	(8)	4 447
Catégorie I	(1)	189 246
Catégorie O	(3)	49
	(170 627)	982 057
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période par Catégorie		
Catégorie A0	416 949	391 299
Catégorie A3	2 720	1 338
Catégorie A4	212 552	284 946
Catégorie F0	9 278	10 920
Catégorie F3	60	52
Catégorie F4	61	5 349
Catégorie I	30	73 524
Catégorie O	58	51
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par Catégorie		
Catégorie A0	(0,33)	1,33
Catégorie A3	(0,16)	0,56
Catégorie A4	(0,14)	0,88
Catégorie F0	(0,36)	1,45
Catégorie F3	(0,10)	0,92
Catégorie F4	(0,13)	0,83
Catégorie I	(0,03)	2,57
Catégorie O	(0,05)	0,96

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin,

	2020 Catégorie A0 \$	2019 \$	2020 Catégorie A3 \$	2019 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	6 414 547	5 675 449	24 333	2 419
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(135 972)	519 907	(445)	752
Transactions sur parts rachetables				
				note 4
Produit de l'émission de parts rachetables	400 617	998 048	150	20 150
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	—	—	489	249
Rachat de parts rachetables	(950 311)	(931 091)	—	—
	(549 694)	66 957	639	20 399
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
				note 4
Revenu net de placement	—	—	489	249
	—	—	489	249
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(685 667)	586 864	(295)	20 902
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	5 728 881	6 262 313	24 038	23 321
	2020 Catégorie A4 \$	2019 \$	2020 Catégorie F0 \$	2019 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 983 892	2 009 771	157 650	47 069
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(30 813)	251 817	(3 379)	15 791
Transactions sur parts rachetables				
				note 4
Produit de l'émission de parts rachetables	176 770	1 272 438	42 611	271 338
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	44 236	61 605	—	—
Rachat de parts rachetables	(462 974)	(902 341)	(115)	(100)
	(241 968)	431 702	42 496	271 238
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
				note 4
Revenu net de placement	50 748	68 963	—	—
	50 748	68 963	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(323 529)	614 556	39 117	287 029
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 660 363	2 624 327	196 767	334 098

Fonds mondial à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin,

	2020	2019	2020	2019
	Catégorie F3		Catégorie F4	
	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	550	470	543	45 876
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6)	48	(8)	4 447
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	—	—	38 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	11	9	15	1 223
Rachat de parts rachetables	—	—	—	(87 810)
	11	9	15	(48 587)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	11	9	15	1 223
	11	9	15	1 223
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6)	48	(8)	(45 363)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	544	518	535	513
	2020	2019	2020	2019
	Catégorie I		Catégorie O	
	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	537	3 765 199	558	472
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1)	189 246	(3)	49
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	12 021	—	—
Rachat de parts rachetables	—	(3 965 956)	—	—
	—	(3 953 935)	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1)	(3 764 689)	(3)	49
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	536	510	555	521
			2020	2019
			\$	Total
			\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période			8 582 610	11 546 725
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			(170 627)	982 057
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables			620 148	2 611 995
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			44 751	63 086
Rachat de parts rachetables			(1 413 400)	(5 887 298)
			(748 501)	(3 212 217)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement			51 263	70 444
			51 263	70 444
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			(970 391)	(2 300 604)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période			7 612 219	9 246 121

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin,

	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(170 627)	982 057
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les devises	1 594	(5 813)
Perte (gain) net réalisé sur les placements	(402 105)	(424 689)
Perte (gain) net réalisé sur les contrats de change à terme	—	(6 117)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	511 207	(576 708)
Achats de placements	(6 707 931)	(2 684 416)
Produit obtenu à la vente et à l'échéance de placements	7 524 254	6 044 726
Coûts de transactions	—	3 034
Montants à recevoir du gestionnaire	(28 650)	—
Intérêts à recevoir	—	512
Dividendes à recevoir	4 923	3 648
Autres montants à recevoir	(5 712)	37
Frais de gestion à payer	11 561	(1 259)
Charges à payer	(28 144)	(206)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	710 370	3 334 806
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(6 512)	(7 358)
Produit de l'émission de parts rachetables	620 148	2 613 395
Rachat de parts rachetables	(1 413 400)	(5 904 278)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(799 764)	(3 298 241)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	(1 594)	5 813
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(90 988)	39 344
Trésorerie (Dette bancaire) à l'ouverture de la période	108 137	132 046
Trésorerie (Dette bancaire) à la clôture de la période	17 149	171 390
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	964	8 811
Intérêts payés	49	549
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	54 201	87 044

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille

Au 30 juin 2020

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Placements indexés						
Actions étrangères						
iShares Core MSCI Global Quality Dividend Index ETF			284 600	5 694 164	5 586 697	73,4
Total actions étrangères				5 694 164	5 586 697	73,4
Total placements indexés				5 694 164	5 586 697	73,4
Fonds sous-jacents						
Fonds d'obligations						
Fonds d'obligations canadiennes imaxx, catégorie O			155 567	1 566 455	1 822 402	
Fonds d'obligations à court terme imaxx, catégorie O			1 545	15 427	16 121	
				1 581 882	1 838 523	24,1
Total fonds d'obligations				1 581 882	1 838 523	24,1
Total fonds sous-jacents				1 581 882	1 838 523	24,1
Coûts des transactions				3 194		
Total des placements				7 279 240	7 425 220	97,5
Autres actifs (passifs) nets					186 999	2,5
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables					7 612 219	100

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

1. Organisation du Fonds

Fonds mondial à versement fixe imaxx (le « Fonds ») est une fiducie à capital variable créée le 31 mai 2002 en vertu des lois de la province d'Ontario, aux termes d'une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 21 février 2017, dans sa version modifiée ou complétée à l'occasion. Le siège social du Fonds est situé au 1 rue Adelaide est, Bureau 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du Fonds est de générer une appréciation du capital et un revenu à long terme en investissant principalement dans une combinaison de placements en actions et en titres à revenu fixe du monde entier.

Le Fonds répondra également aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi qu'aux considérations éthiques qu'il a établis pour lui-même.

Corporation Fiera Capital (« Fiera ») ou le « Gestionnaire » est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. En date du 16 août 2019, Fiera a acquis Foresters Asset Management Inc. (« FAM »), l'ancien gestionnaire du fonds. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le fiduciaire et le dépositaire du fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2020 et les états de la situation financière aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2020 et 2019.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (« IAS 34 ») Information financière intermédiaire telle que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication de ces états financiers intermédiaire a été autorisée par le Gestionnaire le 21 août 2020.

Les principales politiques d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Le Fonds classe son portefeuille de placements et de dérivés selon le modèle économique adopté pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers et de dérivés est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels de certains titres de créance du Fonds sont constitués de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, ni de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements et les contrats dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, les cotations de courtiers reconnus, la référence à d'autres instruments similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds, sont inscrits dans les états du résultat global. L'écart entre la juste valeur des placements et leur coût au début et à la fin de l'exercice est constaté aux états du résultat global, dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». À la suite de la vente de placements, l'écart entre la juste valeur des placements et leur coût est inscrit dans les états du résultat global, dans « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Trésorerie

La trésorerie (dette bancaire) est évaluée au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

Revenus

Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont constatés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution respectivement. Le remboursement de capital provenant des fiducies de placement réduit le coût du titre. Les revenus de dividendes étrangers et les distributions étrangères reçues des fiducies de placement sont comptabilisés au montant brut. Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrits sous « Dividendes » dans les états du résultat global.

Le revenu d'intérêts correspond aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations sans coupon qui sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les revenus d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut. Le revenu d'intérêts est inscrit sous « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

Les distributions reçues des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite sont constatées à la date de distribution et sont incluses sous « Distributions provenant de fonds sous-jacents » et « Revenu (perte) net de la société en commandite » dans les états du résultat global.

Les gains ou les pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements.

Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories, le cas échéant, selon la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut utiliser une gamme d'instruments financiers dérivés comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme, les options et les swaps aux fins de couverture ou à d'autres fins, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée en tenant compte de l'incidence de conventions-cadres de compensation exécutoires, le cas échéant.

a) Contrats à terme normalisés

Pour s'exposer davantage à différents marchés financiers, le Fonds peut recourir à des contrats à terme normalisés, inscrits sous « Dépôt de marge (marge à payer) sur contrats à terme normalisés » et « Contrats à terme normalisés à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés aux contrats à terme normalisés sont inscrits dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou viennent à échéance, après quoi les gains (pertes) sont réalisés et comptabilisés en tant que « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global. Les contrats à terme normalisés sont comptabilisés à leur juste valeur selon le cours de clôture.

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats à terme normalisés avec règlements quotidiens en espèces. Dans ce cas, toute différence entre la valeur de clôture à la date d'évaluation courante et la valeur de clôture à la date d'évaluation précédente, est enregistrée dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés ». Tout montant à recevoir (à payer) au règlement de ces contrats à terme normalisés est reflété dans les états de la situation financière sous « Dépôt de garantie (marge à payer) sur contrats à terme normalisés ».

b) Contrats de change à terme

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont inscrits sous « Contrats de change à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés à ces contrats de change à terme sont inscrits dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ». La juste valeur des contrats de change à terme correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » et sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme » dans les états du résultat global.

c) Contrats à terme sur obligations

La valeur des contrats à terme sur obligations est calculée d'après tout gain ou perte, le cas échéant, qui serait réalisé si la position était dénouée à la date d'évaluation. La plus-value (moins-value) latente qui en résulte alors est présentée sous « Contrats à terme sur obligations à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains ou pertes associés aux contrats à terme sur obligations sont inscrits sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global jusqu'au dénouement ou à la livraison des contrats, auquel moment les gains ou pertes sont réalisés et présentés sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global.

d) Options achetées

Les options détenues sont évaluées au cours de clôture. Les options achetées sont inscrites sous « Contrats d'options à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les primes versées pour l'achat d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que perte réalisée à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options achetées sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut vendre des options détenues avant la date d'exercice. La différence entre la prime versée et le produit de la vente est comptabilisée en tant que gain ou perte réalisé. Lorsque le Fonds exerce une option d'achat, la prime versée est ajoutée au coût des titres sous-jacents achetés. Lorsque le Fonds exerce une option de vente, la différence entre le produit de la vente des titres sous-jacents, déduction faite de la prime versée, et le coût de ces titres est comptabilisé en tant que gain (perte) réalisé(e). Ces gains ou pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

e) Options vendues

Les obligations découlant de la vente d'options sont présentées en diminution du portefeuille. Les options vendues sont inscrites sous « Contrats d'options à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les actions sont évaluées au cours de clôture à la date d'évaluation. Les primes reçues pour la vente d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que gains réalisés à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options vendues sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut être libéré de son obligation avant l'exercice de l'option en liquidant sa position. La différence entre le montant de la prime reçue et celui versé au moment de clore l'opération est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si un porteur d'options d'achat d'actions exerce son droit d'acheter les titres sous-jacents, le Fonds doit livrer les titres ou des liquidités au prix d'exercice. La différence entre le produit de la vente de titres, majoré de la prime, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si le porteur d'une option de vente exerce son droit de vendre les titres sous-jacents, le Fonds doit acheter ces titres au prix d'exercice. Le coût de ces titres correspond au prix d'exercice déduction faite de la prime reçue. Ces gains ou pertes sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

f) Contrats de swaps de devises

Les contrats de swaps de devises sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Swaps, à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les écarts de valeur dans les conventions de swaps sont constatés à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des swaps » dans les états du résultat global. Les primes reçues ou versées en vertu des conventions de swaps sont incluses dans le calcul du revenu d'intérêts à distribuer. Lorsque les conventions de swaps arrivent à échéance ou sont dénouées, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les swaps » dans les états du résultat global.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

g) Contrats de swaps de taux d'intérêt

Les contrats de swaps de taux d'intérêt sont évalués à la juste valeur chaque date d'évaluation à l'aide de cours de clôture indicatifs provenant de la contrepartie. Les contrats de swaps de taux d'intérêt sont inscrits sous « Dépôt de marge sur les Swaps » et « Swaps, à la juste valeur » dans les états de la situation financière. La variation de la juste valeur est constatée et inscrits sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des swaps », et au dénouement ou à l'expiration d'un contrat, les gains ou les pertes sont inclus au poste « Gain (perte) net réalisé sur les swaps » dans les états du résultat global.

Prêts de titres

Le Fonds peut participer à des programmes de prêts de titres et dans ce cas, le revenu tiré du prêt de titres est présenté au poste « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés » ou de « Garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres ».

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés dans les états de la situation financière puisque pratiquement tous les risques et avantages associés à la détention de ces titres sont maintenus. Pour limiter le risque que la contrepartie manque à ses engagements, le Fonds obtient des garanties représentant au moins 102 % de la valeur du contrat, déterminée chaque jour en fonction de la juste valeur des titres prêtés le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions de prêt de titres ne sont pas comptabilisés dans les états de la situation financière puisque presque aucun des risques et avantages liés à la détention de ces titres n'a été transféré au Fonds. Les garanties peuvent inclure uniquement des sommes en trésorerie, des titres admissibles (y compris des obligations du gouvernement du Canada, des États-Unis et des bons du Trésor américains) ou des titres qui peuvent être convertis immédiatement en titres identiques à ceux qui ont été prêtés.

Les revenus issus du programme de prêt de titres sont comptabilisés à un taux prédéterminé. Ces revenus sont inclus sous « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global.

La juste valeur des titres prêtés est déterminée à la clôture des activités à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant.

Voir la note 12 « Prêts de titres » pour ce qui est de la valeur des titres prêtés et des garanties reçues.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés dans les états de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a :

- un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les sommes comptabilisées et
- une intention de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Fonds dispose du droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif ou un passif financier lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- le droit est exécutoire dans le cours normal des activités et
- le droit est exécutoire en cas de défaut de paiement, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur le marché hors cote peuvent également être assujettis à des conventions-cadres de compensation ou autres accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais permettent tout de même la compensation de sommes connexes dans certaines circonstances, notamment en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Voir la note 11 « Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés », pour de plus amples renseignements sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et assujettis à une convention-cadre de compensation ou à un autre accord similaire.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les opérations d'achat et de vente de titres, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés liés à la trésorerie, aux autres actifs et passifs financiers sont inclus respectivement dans les « Gain (perte) net réalisé sur les devises » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises » dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours des périodes.

Impôts

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement et son année d'imposition se termine le 15 décembre.

Le Fonds n'est pas imposé sur le revenu net et les gains en capital nets qui sont distribués aux porteurs de parts rachetables. La totalité des revenus de placement du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice fiscal doivent être distribuées aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le revenu. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital ne se reflète pas à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pendant 20 ans et utilisées pour réduire les revenus de placement et les gains en capital futurs. Voir la note 10 « Impôts sur le revenu et les gains en capital » pour de plus amples renseignements sur les impôts.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

Émission et rachat de parts rachetables

Les parts rachetables sont émises et rachetées à leur valeur liquidative le dernier jour ouvrable de chaque période d'évaluation au cours de laquelle des demandes de souscription ou de rachat de parts ont été reçues par le fiduciaire dans les délais prescrits par la convention de fiducie.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Les distributions sont comptabilisées par le Fonds lorsqu'elles sont déclarées.

Les distributions de revenu net de placement et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Revenu net de placement » et « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Gains en capital nets » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions versées en excédent du revenu net et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Remboursement de capital » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions réinvesties et les distributions théoriques sont respectivement inscrites comme « Transactions sur parts rachetables – Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables » et « Transactions sur parts rachetables – Distributions capitalisées » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Entités d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés puisqu'il réunit les conditions suivantes :

- a) Le Fonds a obtenu des capitaux dans le but de fournir aux investisseurs des services de gestion de placements.
- b) L'objectif d'affaire du Fonds, qui a été communiqué directement aux investisseurs, est d'investir dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values et de revenus de placement.
- c) Le rendement des placements est mesuré et évalué sur la base de la juste valeur.

Ainsi, tous les investissements dans des filiales, entreprises associées et coentreprises aux participations ont été évalués à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, le Fonds doit communiquer certains renseignements sur les placements qu'il détient dans d'autres entités, soit des filiales, des entreprises associées ou des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ou s'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles le Fonds exerce une influence notable et non un contrôle.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur dominant pour établir qui contrôle l'entité. Le Gestionnaire a déterminé que tous ses investissements dans des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite, des placements indexés, des véhicules d'actifs cadres, des titres adossés à des créances hypothécaires ainsi que des titres adossés à des crédits mobiliers sont des investissements dans des entités structurées, à moins que le type de relation soit autrement spécifié.

Voir la note 7 « Entités structurées » et la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements au sujet des placements dans des entités d'investissement.

3. Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et révisés de façon périodique par l'équipe compétente du Gestionnaire, indépendamment des personnes qui les ont créés. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, le cas échéant.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 2 « Principales méthodes comptables » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Afin de classer et d'évaluer les placements détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants concernant le modèle économique adopté pour les placements et les dérivés. Le gestionnaire a déterminé que, selon le modèle économique du Fonds, le portefeuille est géré et la performance est évaluée en fonction de la juste valeur, conformément à IFRS 9.

4. Parts rachetables

Structure du capital

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts rachetables et un nombre illimité de parts rachetables (les « parts ») au sein de chaque catégorie. Chaque part rachetable d'une catégorie confère à son porteur le droit de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour la catégorie donnée. Des fractions de parts peuvent également être émises.

Le Fonds comprend plus d'une catégorie de parts. Chaque catégorie de parts peut présenter sa propre structure de frais. Chaque part confère à son porteur un vote et une participation égale aux distributions versées par le Fonds et, advenant la liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts après acquittement des passifs courants. De façon comparable, une fraction de part confère à son porteur une participation proportionnelle, mais ne lui donne pas un droit de vote.

Les droits et conditions rattachés aux parts ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts, et aux dispositions des statuts de la déclaration de fiducie.

Le Gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à son objectif de placement. Le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour effectuer les rachats.

Parts émises et en circulation

Les parts du Fonds se répartissent comme suit :

Capital autorisé

Un nombre illimité de parts. Les parts sont émises et rachetables en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations, à la discrétion des porteurs de parts.

Parts émises et en circulation

	Nombre de parts rachetables – au début de la période	Parts rachetables émises	Parts rachetables réinvesties	Parts rachetables rachetées	Nombre de parts rachetables – à la fin de la période
Catégorie A0					
2020	429 632	26 487	—	(65 163)	390 956
2019	390 676	65 019	—	(61 151)	394 544
Catégorie A3					
2020	2 682	17	57	—	2 756
2019	265	2 091	25	—	2 381
Catégorie A4					
2020	220 958	20 006	5 236	(52 485)	193 715
2019	220 171	135 662	6 403	(92 712)	269 524
Catégorie F0					
2020	7 831	2 076	—	(6)	9 901
2019	2 432	13 281	—	(5)	15 708
Catégorie F3					
2020	60	—	1	—	61
2019	51	—	1	—	52
Catégorie F4					
2020	60	—	2	—	62
2019	5 009	3 832	127	(8 915)	53
Catégorie I					
2020	30	—	—	—	30
2019	212 253	658	—	(212 885)	26
Catégorie O					
2020	58	—	—	—	58
2019	51	—	—	—	51

Évaluation des parts rachetables

Le Gestionnaire calcule l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part chaque jour pour chaque catégorie de parts en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le revenu net de placement et les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables additionnelles, à moins que le porteur de parts ait pris d'autres arrangements avec le Gestionnaire, sur la base de ce qui suit :

Catégories A3, A4, F3 et F4

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Mensuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Mensuelle

Catégories A0 et F0

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Annuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Annuelle

Les distributions pour les Catégorie I et Catégorie O sont à la discrétion du gestionnaire.

Les distributions annuelles ont lieu chaque année en décembre.

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers dans les états de la situation financière, car le Fonds est tenu de distribuer ses revenus afin de réduire ses impôts, si bien qu'il ne dispose d'aucun moyen d'éviter les distributions en trésorerie et, d'autre part, le Fonds est composé de catégories multiples avec des caractéristiques qui ne sont pas identiques.

5. Frais de gestion et autres frais

Le Gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds et prend toutes les décisions d'investissement.

Frais de gestion

Le Fonds pourrait payer des frais de gestion au Gestionnaire en fonction des responsabilités assumées par le Gestionnaire pour le Fonds, conformément à la convention de fiducie. Ces frais ne comprennent ni les taxes applicables ni les droits de garde.

Calcul

Le Fonds doit verser au Gestionnaire des frais de gestion mensuels. Ces frais équivalent aux taux indiqués dans le tableau sous la valeur liquidative des Catégories, multiplié par le nombre de jours dans le mois sur 365 jours, selon le calcul du Gestionnaire à la dernière journée d'évaluation de chaque mois.

	30 juin 2020 %	30 juin 2019 %
Catégorie A0	2,00	2,00
Catégorie A3	2,00	2,00
Catégorie A4	2,00	2,00
Catégorie F0	1,00	1,00
Catégorie F3	1,00	1,00
Catégorie F4	1,00	1,00
Catégorie I	—	—
Catégorie O	—	—

Les frais de gestion annuels des parts de la Catégorie I et la Catégorie O sont tels que convenus par le gestionnaire et le porteur de parts et sont calculés et facturés à l'extérieur du Fonds.

Primes de rendement

Le Fonds n'est pas assujéti aux primes de rendement.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, le cas échéant, constituent des frais de gestion encourus auprès de gestionnaires de sociétés en commandite dans lesquelles le Fonds a investi.

Autres frais

Le Fonds acquitte ses propres charges d'exploitation, pouvant inclure, entre autres les frais de courtage, les droits de garde, les frais de communication aux porteurs de parts rachetables, les droits de dépôt et les frais de comptabilité de fonds, de même que les honoraires juridiques et d'audit. Le Gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Le Gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le Gestionnaire, le cas échéant, sont présentés sous « Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire » dans les états du résultat global.

6. Opérations avec des parties liées

Fiera (Forester Asset Management avant le 16 août 2019) est le Gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds aux termes de la convention d'administration. Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit ou fait en sorte qu'on lui fournisse tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont il a besoin pour bien fonctionner.

Le Fonds peut avoir tiré des revenus de fonds sous-jacents et de sociétés en commandite, qui ont le même Gestionnaire.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

Au 30 juin 2020, un détenteur de parts lié détenait des actions de catégorie B correspondant à 7,01 % des actions émises et en circulation de Fiera (7,20 % au 31 décembre 2019 et 7,31% au 30 juin 2019). Parmi les huit administrateurs de Fiera que les détenteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire, ce détenteur de parts lié est habilité à en nommer deux. Les coûts de transactions présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, peuvent inclure des commissions de courtage payées à ce détenteur de parts lié.

Les frais de gestion, de rendement et de comptabilité du Fonds présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, sont engagés par le Fonds avec Fiera.

Le tableau suivant comprend, le cas échéant, les revenus et/ou charges présentés dans les états du résultat global et les charges à payer et/ou montants à recevoir présentés dans les états de la situation financière engagés par le Fonds à l'égard de ces parties liées.

	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Charges		
Frais de gestion	79 775	—
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	(65 746)	—
	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Montants à payer		
Frais de gestion à payer	26 948	16 405
Charges à payer		
Frais de comptabilité de fonds à payer	262	170
Coûts de transactions à payer	—	20
Montants à recevoir		
Montants à recevoir du gestionnaire	86 004	57 354
Montants à recevoir sur la vente de placements	99 497	—

Le Fonds peut avoir investi dans des fonds sous-jacents ayant le même Gestionnaire. Voir la note 7 « Entités structurées » pour plus de détails.

7. Entités structurées

Le tableau suivant résume la participation du Fonds dans les fonds sous-jacents liés ou les catégories des fonds sous-jacents liés, si applicable, et / ou des sociétés en commandite liées en pourcentage de la valeur liquidative et la détention du Fonds dans les fonds sous-jacents liés ou les catégories des fonds sous-jacents liés, si applicable, et / ou des sociétés en commandite liées aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019:

	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	% de la VAN	% de détention	% de la VAN	% de détention
Fonds d'obligations canadiennes imaxx, catégorie O	23,94	100,00	23,90	100,00
Fonds d'obligations à court terme imaxx, catégorie O	0,21	0,61	0,20	0,60

Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, le Fonds n'avait aucun placement dans des fonds sous-jacents non liés et / ou des sociétés en commandite.

8. Autres rémunérations versées aux courtiers

Au cours des périodes closes les 30 juin 2020 et 2019, aucun paiement indirect n'était inclus dans les commissions de courtage présentés dans les états du résultat global, puisque le Fonds n'avait pas effectué de paiement indirect.

9. Informations à fournir sur les instruments financiers

Hiérarchie des justes valeurs

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie selon trois niveaux hiérarchiques :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité peut accéder à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement (soit les prix) ou indirectement (soit les données dérivées de prix); et
- Niveau 3 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas observables sur le marché (données non observables).

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement hiérarchique sera déterminé en fonction du niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Classement au sein de la hiérarchie des justes valeurs

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Titres du marché monétaire

Les titres du marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres de marché monétaire sont généralement classés au niveau 2. Les bons du Trésor des gouvernements fédéral canadien et américain sont classés au niveau 1.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

Obligations et débetures

Les obligations et débetures proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les obligations et débetures sont généralement classées au niveau 2.

Actions

Les actions, qui peuvent inclure les bons et les reçus de souscription, sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne se négocient pas fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2. Les bons et reçus de souscription non cotés sont évalués selon le modèle Black-Scholes ou d'autres méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité et sont généralement classés au niveau 2.

Placements indexés

Les placements indexés sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains placements indicels ne sont pas négociés fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Prêts

Les prêts se composent principalement de prêts à terme et de prêts aux sociétés.

Les prêts à terme sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation des prêts à terme sont généralement observables, elles sont habituellement classées au niveau 2.

Les prêts aux sociétés se composent principalement de prêts privés à des sociétés et sont généralement évalués à leur valeur nominale. Comme les données d'entrée significative aux fins de l'évaluation sont généralement non-observables, les prêts corporatifs sont habituellement classés au niveau 3. Si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Titres adossés à des crédits mobiliers, titres adossés à des créances hypothécaires et véhicules d'actifs cadres

Les titres adossés à des crédits mobiliers, les titres adossés à des créances hypothécaires et les véhicules d'actifs cadres comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables pour les titres adossés à des crédits mobiliers et les titres adossés à des créances hypothécaires, ils sont habituellement classés au niveau 2. Les données d'entrée pour les véhicules d'actifs cadres sont généralement non-observable et par conséquent sont classés au niveau 3 et si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Fonds sous-jacents et sociétés en commandite

Les fonds sous-jacents ouverts et les sociétés en commandite sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont assortis d'un prospectus sans restriction et d'un prix fiable et observable. Certains fonds sous-jacents et sociétés en commandite ne sont pas ouverts. Leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, de contrats à terme sur obligations, de contrats à terme normalisés, de contrats d'options et de contrats de swaps sur défaillance de crédit. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur se classent au niveau 2. Les options et contrats à terme négociés en bourse sont classés au niveau 1. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Indépendamment du type de placements, les instruments financiers dont l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrées significatives non observables sont classés au niveau 3. Les instruments financiers peuvent aussi être classés au niveau 3 si leurs prix ne sont plus basés sur des données observables.

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs (passifs) financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables ».

	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat au 30 juin 2020			
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actif				
Placements indexés	5 586 697	—	—	5 586 697
Fonds sous-jacents	1 838 523	—	—	1 838 523
Total de l'actif	7 425 220	—	—	7 425 220
	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat au 31 décembre 2019			
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actif				
Actions	3 898 143	—	—	3 898 143
Placements indexés	2 484 358	—	—	2 484 358
Fonds sous-jacents	2 067 641	—	—	2 067 641
Total de l'actif	8 450 142	—	—	8 450 142

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

Transferts entre les niveaux

Au cours des périodes closes les 30 juin 2020 et 31 décembre 2019 aucun placement significatif n'a été transféré entre les niveaux.

Entités structurées

Les justes valeurs des placements indexés, des titres adossés à des crédits mobiliers, des titres adossés à des créances hypothécaires, des véhicules d'actifs cadres, des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite dans les tableaux « Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » représentent également l'exposition maximale aux pertes découlant des placements dans des entités structurées.

Risques découlant des instruments financiers

Les activités du Fonds exposent ce dernier à divers types de risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer les incidences potentiellement négatives sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques du Fonds. Mensuellement, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le chef des placements et par l'équipe du chef des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le chef des placements.

Si le Fonds investit dans des placements indexés, des fonds sous-jacents et/ou des sociétés en commandite, il pourrait être indirectement exposé aux risques découlant des instruments financiers selon le type de titres détenu. La décision d'acheter ou de vendre des titres d'un placement indexé, d'un fonds sous-jacent et/ou d'une société en commandite, est prise en fonction des objectifs de placement du Fonds, généralement selon une stratégie précise de répartition de l'actif. Seule l'exposition directe aux risques liés aux instruments financiers du Fonds est présentée, sauf indication contraire.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'un changement de variables de risque pertinentes, telles que les taux de change, les taux d'intérêt et le cours des actions.

Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

i) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement la trésorerie, les montants à recevoir en devises et les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et fonds sous-jacents). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Le Fonds est exposé à un risque de change lorsqu'il détient des actifs et/ou des passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Généralement, lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats à terme, la juste valeur des contrats à terme normalisés et des contrats d'options, le cas échéant). Les positions acheteur sont présentées dans « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net », alors que les positions vendeur sont présentées dans les « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds est exposé de façon importante, en dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats à terme de gré à gré et contrats à terme normalisés, s'il y a lieu. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

Devise	Au 30 juin 2020			Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
	Actifs financiers \$	Passifs financiers \$	Exposition nette \$	
Dollar américain	30 553 789	30 553 226	563	+/-0
L'exposition nette est composée de:				
Éléments non-monétaires			—	
Éléments monétaires			563	

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

Au 31 décembre 2019

Devise	Actifs financiers \$	Passifs financiers \$	Exposition nette \$	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
Dollar américain	29 704 776	23 285 137	6 419 639	+/-321 000
L'exposition nette est composée de:				
Éléments non-monétaires			6 382 501	
Éléments monétaires			37 138	

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la juste valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le Gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne de son portefeuille de titres portant intérêt.

Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est négligeable. Toutefois, le Fonds pourrait être indirectement exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses investissements dans des entités structurées.

iii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Tous les placements dans des titres comportent des risques de pertes. Le Gestionnaire gère ce risque en sélectionnant judicieusement les titres et autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, les estimations de l'impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le Gestionnaire d'après le coefficient bêta prévu ou historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après :

Indices de référence	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Variation du prix %	30 juin 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Indice mixtes moyens pondérés			
Indice MSCI World (Net) (75 %)			
Indice Univers FTSE Canada Bond (25 %)	+/-10	+/-792 000	+/-916 000

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

b) Risque de concentration

Le risque de concentration se décrit comme étant le risque d'avoir un ou quelques éléments, tels qu'un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Ce risque est réduit durant l'élaboration de la politique de placement en exigeant une diversification minimale au niveau des titres, des émetteurs, des secteurs et des catégories d'actifs le cas échéant. Le Gestionnaire détermine la concentration en se basant sur l'objectif de placement du Fonds.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

Segment de marché	30 juin 2020 %	31 décembre 2019 %
Actions		
Actions ordinaires américaines		
Biens de consommation discrétionnaire	—	6,0
Biens de consommation de base	—	3,2
Services financiers	—	10,9
Soins de santé	—	8,1
Industries	—	3,9
Technologies de l'information	—	5,7
Matières premières	—	2,5
Média	—	2,2
Actions ordinaires étrangères		
Inde	—	0,6
Taiwan	—	2,4
Placements indexés		
Actions étrangères	73,4	28,9
Fonds sous-jacents		
Fonds d'obligations	24,1	24,1
Autres actifs (passifs) nets	2,5	1,5
Total	100,0	100,0

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Le risque de crédit propre au Fonds et celui de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Cependant, le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des délais peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, l'exposition du Fonds au risque de crédit est négligeable. Toutefois, le Fonds pourrait être indirectement exposé au risque de crédit en raison de ses investissements dans des entités structurées.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le Gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Le Fonds est exposé à chaque jour à des rachats de parts en espèces.

La majorité des passifs restants viennent à échéance au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était négligeable. Toutefois, le Fonds pourrait être indirectement exposé au risque de liquidité en raison de ses investissements dans des entités structurées. La majorité de l'actif du Fonds sont dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif, dont il peut facilement se départir). Le Gestionnaire prend les mesures nécessaires afin de procéder aux rachats de parts.

10. Impôts sur le revenu et les gains en capital

Au 15 décembre 2019, le Fonds n'affichait pas de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées.

11. Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés

Le Fonds a conclu diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière dans le cadre normal de ses activités. Cependant, ces accords permettent d'effectuer la compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Au 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, le Fonds n'avait pas de positions importantes et/ou de positions en actifs dérivés et passifs dérivés à compenser.

Fonds mondial à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2020 et 2019 (non audité)

12. Prêts de titres

Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, le Fonds ne participe à aucun programme de prêt de titres.

13. Autres instruments financiers

Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, le Fonds n'avait pas d'autres instruments financiers que ceux précédemment spécifiés.

14. Obligations et éventualités

Au 30 juin 2020, le Fonds n'avait aucune obligation et éventualité.

15. Impacts de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a des répercussions sur tous les marchés dans lesquels le Fonds est actif, et ces répercussions pourraient se prolonger pendant une période indéterminée. Fiera effectue un suivi continu de la situation en procédant régulièrement à une évaluation des risques et à un contrôle rigoureux de ses comptes, soldes et transactions. À la date d'autorisation des états financiers, Fiera n'a décelé aucun événement significatif ni circonstances particulières ayant une incidence sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation.

16. Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Aux 30 juin 2020 et 31 décembre 2019, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part pour les transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part selon les IFRS.

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

(Cette page est laissée en blanc intentionnellement)

— POUR NOUS JOINDRE

fiera.com
info@fieracapital.com

CORPORATION FIERA CAPITAL

Montreal

1981 avenue McGill College
Bureau 1500
Montreal, Quebec
H3A 0H5

T 514 954-3300
T 1 800 361-3499

Toronto

1 Adelaide Street East
Suite 600
Toronto, Ontario
M5C 2V9

T 416 364-3711
T 1 800 994-9002

Calgary

607 8th Avenue SW
Suite 300
Calgary, Alberta
T2P 0A7

T 403 699-9000

Halifax

1969 Upper Water Street
Suite 1710
Halifax, Nova Scotia
B3J 3R7

T 902 421-1066

Ayant des bureaux situés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, la firme compte plus de 825 employés dédiés au service de notre clientèle très variée. Pour connaître les emplacements, veuillez visiter fiera.com

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Fiera Capital Corporation est une firme de placement mondiale qui compte des filiales dans différentes juridictions (collectivement, « Fiera Capital »). Les renseignements et opinions exprimés dans le présent document sont fournis à titre indicatif seulement, peuvent être modifiés et ne doivent pas servir de fondement à une décision de placement ou de vente. Même s'ils ne sont pas exhaustifs, les présents renseignements importants au sujet de Fiera Capital et de ses services doivent être lus et compris conjointement avec tout le contenu accessible sur les sites Web de Fiera Capital.

Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Tous les placements présentent un risque de perte, et rien ne garantit que les avantages exposés ici seront réalisés. Sauf indication contraire, les évaluations et les rendements sont calculés et libellés en dollars canadiens.

Les renseignements et opinions exprimés dans le présent document sont fournis à titre indicatif seulement, peuvent être modifiés et ne doivent pas servir de fondement à une décision de placement ou de vente. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Tous les placements présentent un risque de perte, et rien ne garantit que les avantages exposés ici seront réalisés. Sauf indication contraire, les évaluations et les rendements sont calculés et libellés en dollars canadiens. Les renseignements qui se trouvent dans le présent document ne constituent pas des conseils en placement et l'investisseur ne doit pas s'y fier pour prendre des décisions de placement. Ces renseignements ne doivent pas non plus être considérés comme une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'un titre. Le présent document ne tient pas compte des objectifs et stratégies de placement d'un investisseur en particulier, de sa situation fiscale ni de son horizon de placement. Aucune déclaration n'est faite et aucune garantie n'est donnée à l'égard de l'exactitude de ces renseignements, et aucune responsabilité n'est assumée quant aux décisions fondées sur ceux-ci. Toutes les opinions exprimées dans les présentes sont le fruit de jugements portés à la date de leur publication et peuvent changer. Bien que les faits et données contenus dans le présent document proviennent de sources que nous estimons fiables, nous ne

garantissons pas leur exactitude, et ces renseignements peuvent être incomplets ou résumés. Nous nous dégageons de toute responsabilité, quelle qu'en soit la nature, à l'égard de toute perte ou de tout dommage directs, indirects ou consécutifs qui pourraient résulter de l'utilisation de l'information contenue dans ce document.

Certaines informations contenues dans le présent document constituent des énoncés prospectifs. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes prospectifs comme « pourrait », « va », « devrait », « s'attend », « prévoit », « projette », « estime », « a l'intention de », « poursuit » ou « croit », ou la forme négative ou d'autres variantes de ces expressions ou d'expressions comparables. En raison de divers risques et incertitudes, les événements ou les résultats réels ou le rendement réel peuvent différer de façon importante de ceux indiqués ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

Les points de vue exprimés au sujet d'une entreprise, d'un titre, d'un secteur ou d'un segment du marché en particulier ne doivent pas être considérés comme une indication des intentions de négociation de l'un ou l'autre des fonds ou des comptes gérés par tout membre du groupe de sociétés Fiera Capital.

Chaque entité membre du groupe de sociétés Fiera Capital ne fournit des services de conseils en placement ou n'offre des fonds de placement que dans les territoires où cette entité est inscrite et où elle est autorisée à fournir ces services ou le produit concerné en vertu d'une dispense. Par conséquent, certains produits, services et renseignements y afférents figurant aux présentes peuvent ne pas être proposés aux résidents de certains territoires. Veuillez consulter les renseignements afférents aux produits ou services en question pour obtenir de plus amples précisions sur les exigences législatives (notamment les éventuelles restrictions en matière d'offre) en vigueur dans votre territoire. Pour de plus amples renseignements sur les inscriptions ou les dispenses invoquées par une entité du groupe de sociétés Fiera Capital, veuillez consulter le www.fieracapital.com/fr/les-entites-fiera-capital.



FIERACAPITAL